

Pneus pour roulage à plat



Informations importantes pour les conducteurs

www.conti-online.com

Copyright © 2006 Continental SNC. Tous droits réservés.



Vous roulez sur des pneus spéciaux pour roulage à plat

Votre voiture est équipée de pneus Continental SSR pour roulage à plat. SSR signifie "Self Supporting Run-Flat-Tyre", un concept de pneu permettant de rester mobile en voiture après une crevaison et de poursuivre sa route.

La présente brochure complète la notice d'emploi de votre véhicule. Vous trouverez ici des informations actuelles et spéciales, directement du fabricant de pneumatiques.

Veillez conserver cette brochure dans votre véhicule.

En cas de défaillance éventuelle d'un pneu, vous aurez ainsi toutes les informations et notices importantes immédiatement à portée de la main.

Les pneus SSR-pour roulage à plat présentent des avantages décisifs

Statistiquement, il est assez rare d'avoir une crevaison. Mais si ça arrive, ça peut devenir rapidement pénalisant, pénible, voire dangereux. Par exemple la nuit, sous la pluie, sur des routes très fréquentées ou absolument retirées ou dans un tunnel.

Il est rassurant de savoir que votre véhicule est équipé de pneus modernes à roulage à plat et d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS).

Les pneus, le TPMS et l'ordinateur de bord sont reliés entre eux et vous alertent rapidement et fidèlement d'une crevaison (perte de pression).

Vous pouvez donc renoncer au ballast superflu de la roue de secours et du cric. Ça économise de la place et du poids et par là-même aussi du carburant.

En cas de crevaison avec un pneu SSR, vous pourrez ainsi rentrer à la maison ou rejoindre le garage le plus proche sans subir l'ennuyeux montage d'une roue de secours et sans devoir même quitter votre voiture.

En cas de crevaison, vous restez mobile et pouvez poursuivre votre route avec votre véhicule afin de:

- ▶ **parcourir** encore jusqu'à **80 km**
- ▶ à une **vitesse maximale de 80 km/h**
- ▶ en **roulant prudemment**

Réagir correctement en cas de crevaison avec un pneu SSR

Étant donné les bonnes caractéristiques de roulage à plat de vos pneus Continental SSR, vous remarquez à peine une crevaison. Votre véhicule reste contrôlable et présente une tenue de route presque normale. Afin que vous n'ignoriez toutefois pas une crevaison, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS) qui **annonce** une perte de pression dans un pneu **par un signal optique et sonore**. (Vous trouverez des informations détaillées sur l'utilisation de ce système dans la notice d'emploi de votre véhicule).

En cas de crevaison, vous êtes instamment prié, pour votre propre sécurité, d'adapter immédiatement votre style de conduite et de respecter les consignes suivantes:

- ▶ réduisez immédiatement votre vitesse à **80 km/h maximum**
- ▶ évitez tout **freinage et braquage brusques** et roulez **très prudemment** dans les virages serrés (aux sorties d'autoroutes par exemple)
- ▶ après une crevaison, **ne parcourez pas plus de 80 kilomètres**
- ▶ rejoignez **le plus rapidement possible un garage spécialisé agréé** en mesure de remplacer votre pneu défaillant et de redonner à votre véhicule sa pleine mobilité et sa sécurité.

Prière de tenir compte de ce qui suit:



- **Le système de surveillance de la pression de gonflage (RDKS) ne peut pas annoncer des crevaisons graves et brusques, dues à des influences extérieures. La perte de pression normale et lente des 4 pneus n'est pas toujours détectée. Vérifiez et corrigez par conséquent régulièrement la pression de gonflage de vos pneus.**
- **Sur chaussée glissante et en conduite sportive, des fausses alertes ou alertes retardées du système de surveillance de la pression de gonflage peuvent se produire.**
- **En cas d'utilisation de chaînes sur la neige, quelques systèmes de TPMS ne peuvent pas fonctionner de façon fiable (fausses alertes ou pertes de pression non détectées).**

Le concept qui est à la base du pneu Continental SSR est le suivant:

Pneu standard

En cas d'importante perte de pression d'un pneu standard, la jante s'appuie, avec tout le poids du véhicule, sur les flancs écrasés.

Le véhicule est à peine manœuvrable et le pneu est détruit.



Pneu SSR

Les pneus SSR possèdent des flancs stables renforcés qui soutiennent la jante en cas de perte de pression. Des mélanges de matériaux spéciaux réduisent en outre le dégagement de chaleur habituel dans le pneu.



renfort

Donnez ces informations au garagiste

Les pneus Continental SSR sont des produits de haute technicité qui ne doivent être vendus et montés que par des revendeurs de pneumatiques spécialement formés et certifiés. Vous pouvez ainsi être sûrs que votre véhicule est dans des mains compétentes.

Un dense réseau de garages spécialisés devra garantir qu'en cas de crevaison, un revendeur de pneus SSR sera à proximité.

Attention!



Signalez impérativement au garagiste vos pneus SSR spéciaux ainsi que les indications figurant à la page suivante !

INDICATIONS POUR LE GARAGISTE:

Véhicule à pneus SSR pour roulage à plat

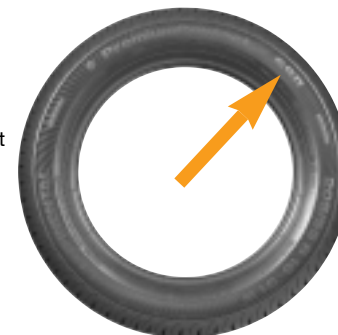
Respectez impérativement les consignes suivantes:

Ce véhicule est équipé de pneus Continental SSR pour roulage à plat et d'un système de surveillance de la pression de gonflage.

En raison de leur technique sophistiquée, les pneus Continental SSR ne doivent être montés et démontés que par des établissements spécialement formés et certifiés par la société Continental.

Conformez-vous exactement aux instructions particulières de la société Continental et du constructeur du véhicule pour le montage du pneu et de la roue dans le cas des pneus SSR.

Les pneus Continental SSR se reconnaissent au **symbole SSR sur le flanc**.



Il faut impérativement tenir compte de ce qui suit:

Attention!



Les pneus SSR endommagés ou/et ayant roulé à plat ne doivent pas être réparés, ni regonflés.

Attention!



Il ne doit pas y avoir de montage mixte de pneus SSR et Standard - pas non plus par essieu complet. (Il est possible, dans des cas exceptionnels, de monter un pneu standard pour un court laps de temps ou trajet. Sur cette roue, il n'y a alors pas de caractéristiques de roulage à plat, fait qui doit absolument être signalé au conducteur).

Attention!



Les pneus SSR ne peuvent être montés que sur les véhicules équipés d'un système de contrôle de pression et certifiés aptes, par le constructeur automobile, à recevoir ce type de pneus.

Clause de non-responsabilité pour publication

Le contenu de la présente publication est donné exclusivement à titre informatif et n'engage pas la responsabilité de Continental SNC. Continental SNC ne peut être tenue pour responsable de l'exactitude, de la fiabilité, de l'intégralité ou de l'opportunité des informations reprises dans cette publication. Continental SNC peut à sa seule discrétion modifier les informations contenues à tout moment et sans préavis.

Les devoirs et responsabilités de Continental SNC à l'égard de ses produits ne sont régis que par les contrats de vente. En dehors de tout autre accord écrit, les informations ci-après ne peuvent devenir partie intégrante de ces contrats. La présente publication ne peut être interprétée comme valant clause de garantie, accord sur la qualité, garantie de disponibilité ou accord sur un usage particulier des produits de la Continental SNC. Continental SNC se réserve le droit de modifier les produits ou services décrits à tout moment sans préavis.

Ce document est remis à titre de base. Conformément aux dispositions législatives en vigueur, Continental SNC ne donne aucune garantie expresse ou tacite quant à l'utilisation des informations contenues dans cette publication. Continental SNC décline toute responsabilité au titre de tout dommage direct, indirect ou consécutif, demande incidente, dommages et intérêts, dommage de quelque nature et à quelque titre que ce soit pouvant

naître de l'utilisation des informations contenues dans la présente publication. Les présentes informations ne peuvent être interprétées comme étant une annonce de disponibilité des produits au niveau mondial.

Les droits de propriété industrielle portant sur les marques (logos) et les brevets repris à la présente sont la propriété de la société Continental SNC et/ou de ses filiales. La présente publication ne constitue ni une cession de licence ni un droit de jouissance desdits droits de propriété industrielle. Leur utilisation est interdite sans l'autorisation écrite expresse de la société Continental SNC.

Les textes, photos, graphiques et autres représentations repris à la présente publication sont protégés par les droits de propriété de Continental SNC et/ou de ses filiales. Continental SNC répond des droits d'auteur, de la sélection et de l'arrangement de cette publication laquelle ne peut en aucun cas être copiée ou modifiée à des fins d'utilisation ou de diffusion commerciales.

Copyright © 2006 Continental SNC
Tous droits réservés.

